



## 29<sup>e</sup> Congrès CGT-INRAE du 7 au 10 novembre 2023

### Interventions des invités

---

#### *FERC-CGT Intervention de Charlotte Vanbesien*

---

Chères et chers camarades je vous remercie pour votre invitation et je profite de cette intervention pour vous faire un retour rapide du CCN de la CGT (Conseil Confédéral National) des 2 derniers jours. Bien évidemment la question de la situation en Palestine a occupé une partie de nos débats, avec la venue de l'Ambassadrice de l'Autorité Palestinienne qui a pu nous dire à quel point la mobilisation de la population française pour obtenir un « cessez-le-feu » était attendu et nécessaire. Cela nous renforce dans notre volonté de construire un cadre unitaire de mobilisation majoritaire sur ce sujet dans la population. La mise en discussion d'un plan de travail confédéral pour les prochains mois est un élément rassurant concernant les pratiques démocratiques au niveau confédéral.

Une mobilisation pour les salaires est prévue pour le mois de novembre avec en point d'orgue la manifestation européenne à Bruxelles contre l'austérité, en lien avec les échéances électorales européennes. La préparation du 8 mars démarre dès maintenant avec la clarification de la priorisation de cette date essentielle.

Sur l'année 2024, nous ferons campagne sur la nécessité de la retraite à 60 ans, dans la continuité du mouvement contre la retraite à 64 ans. Des journées d'études et une campagne de fond nous permettra de continuer à populariser notre mot d'ordre et surtout les solutions nécessaires à son application.

La mise en route d'une campagne sur la question de la montée de l'extrême droite et de ses idées est une urgence. Vous avez suivi ce scandale de la manifestation contre l'antisémitisme, avec une invitation de l'ensemble des partis par la présidente de l'Assemblée nationale et le président du Sénat, qui envisagent d'organiser une manifestation avec l'ensemble des partis politiques, c'est -à -dire y compris le Rassemblement National qui viendrait manifester contre l'antisémitisme ! Pour la CGT il n'est pas question d'appeler une manifestation contre l'antisémitisme au côté du RN. Cependant la confédération participera à une initiative avec des associations contre l'antisémitisme pour la commémoration de la Nuit de Cristal. Nous devons nous réapproprier ce sujet et

proposer nos propres cadres d'organisation avec la volonté de mettre en route une campagne contre l'extrême droite très rapidement.

L'anniversaire en 2024 du Conseil National de la Résistance sera l'occasion de journées thématiques et de tables rondes. Voilà les grandes lignes qui ont été décidées et qui seront étudiées à chaque CCN pour faire un point et tirer des bilans régulièrement. Il nous faudra nous en emparer au niveau fédéral, en particulier du sujet des salaires dans la fonction publique et spécifiquement dans l'ESR avec le scandale du supposé milliard qui dort dans les budgets des universités. Il y a une vraie menace sur les budgets des instituts de Recherche dans le cadre austéritaire européen.

Le plan syndical « environnement » confédéral appuyé sur des travaux scientifiques, dont ceux du GIEC, donne des pistes de travail pour s'impliquer dans la réponse à apporter à l'urgence écologique en lien avec la défense du monde du travail est en lien direct avec votre document d'orientation. Notre fédération a une place particulière sur ce sujet, nous

sommes attendus sur la formation professionnelle ; comment on anticipe ? Comment on forme ? Comment fait-on en sorte qu'il y ait plus d'emploi, de meilleurs emplois, plus qualifiés et plus rémunérateurs et arrêter d'avoir un bilan carbone délocalisé ? La recherche est indispensable également, la CGT doit avoir une réflexion théorique et pratique. Pour cela il faut que la FERC permette à ses organisations de la Recherche de travailler ensemble. L'objectif c'est bien que la FERC soit centrale sur le sujet de la Recherche et de la réflexion scientifique dans la confédération. Le dernier congrès fédéral a donné un mandat fort sur la question environnementale, nous avons

un collectif dédié, je vous engage à le rejoindre. Nous avons 21 collectifs portant sur des sujets transversaux, je vous invite à réfléchir à votre participation.

Concernant notre fédération, j'ai été élue au mois de mai, où la moitié du bureau fédéral et de la CEF ont été renouvelés. C'est donc une nouvelle équipe qui s'est mise en place avec une envie de se mettre au travail en lien avec les collectifs et surtout avec les organisations fédérées. Nous devons travailler ensemble sur la question des décharges et de leur répartition à partir de critères précis, débattus et faisant consensus. Nous avons besoin de règles communes mais cela ne règle pas le

problème de la perte de moyens que nous subissons du fait du choix de périmètre ministériel fait par la DGRH, c'est 60 équivalents temps plein. Nous devons aller chercher ces moyens.

Nous avons besoin de nous donner des cadres communs de travail sur la Recherche : bilan des collectifs, réunions entre organisations en dehors de ces collectifs. Je sais que c'est une des limites du travail fédéral que vous pointez depuis quelques temps. Il nous faut avancer à ce sujet. Nous pourrions également prévoir de mettre à jour nos repères revendicatifs sur le sujet lors de notre prochain de conseil national fédéral.

---

## *CGT FORET Intervention de Bernard Almeras*

---

Merci aux camarades chercheurs de l'INRAE d'accueillir les camarades forestiers de l'ONF.

### **Rappels sur le contexte ONF**

L'ONF est un EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial) contrairement à l'INRAE il dispose de deux missions, des missions de service public (gestion des forêts publiques, défense des incendies, restauration des terrains en montagne) et des missions contractuelles (prestataire de service pour des clients publics et privés). C'est souvent une contrainte qui nous met parfois dans des situations de juge et partie, par exemple en étant prescripteur de travaux que nous réalisons.

Par construction de l'établissement ONF la contrainte budgétaire a toujours été prégnante puisque l'équilibre financier repose sur des recettes fluctuantes, comme les cours du bois (qui dépendent d'un marché devenu mondial et tributaire actuellement de la Chine), les frais de garderie et les prestations de service, avec des charges toujours croissantes qui suivent l'évolution des salaires des fonctionnaires.

D'autres contraintes réglementaires sont venues compliquer les missions de prestation de services, avec la cour européenne qui interdisait toute forme de dumping et de financements croisés au risque de faire une concurrence déloyale auprès des autres entreprises du secteur privé.

Cet impératif financier est formalisé tous les cinq ans au travers d'un contrat avec l'état (contrat ÉTAT-ONF). Il est décliné dans chacune des neuf directions territoriales de l'ONF et s'est traduit depuis les vingt dernières années par une baisse d'effectifs (12000 à 8000), une diminution des budgets annuels alloués à l'entretien des forêts domaniales (routes forestières, peuplements...), la vente de certains biens immobiliers (maisons forestières, centre de formation national,...), l'augmentation des surfaces forestières unitaires des personnels de terrain (en contrepartie d'un passage de la catégorie C en B), l'augmentation des missions de l'ONF (notamment la défense des forêts contre les incendies

qui s'étend aujourd'hui à tous les départements suite au réchauffement climatique), le recrutement de personnels contractuels (moins coûteux que des fonctionnaires pour l'établissement) et l'externalisation de certaines activités concurrentielles avec la création des filiales de l'ONF.

Parallèlement de nombreuses réorganisations des services ont eu lieu dans le même temps, avec la fusion de directions ou d'agences territoriales et la création des grandes régions administratives.

Ces bouleversements incessants conjugués à l'augmentation de la charge de travail des personnels ont généré des risques psychosociaux, beaucoup de mal-être chez les forestiers (mis en évidence dans plusieurs enquêtes sociales) allant parfois jusqu'au burn-out voire malheureusement dans quelques cas extrêmes à des suicides.

### **La forêt française est en situation de stress.**

De son côté, la forêt (comme tous les arbres d'ailleurs) subit actuellement un stress hydrique important depuis le réchauffement climatique, conjugués parfois à des aléas climatiques beaucoup plus accentués qu'autrefois. Les risques d'incendie en forêt sont bien sûr augmentés avec les canicules répétées et s'étendent aujourd'hui aux départements du Nord de la France (cas du département de l'Allier ou du Cher en 2019).

Cette situation de stress fragilise les peuplements forestiers qui deviennent la

proie des parasites (insectes, champignons, bactéries, etc.) tels par exemple la chalarose du frêne ou le scolyte de l'épicéa, qui accélèrent les dépérissements.

Plusieurs essences locales telles que le sapin pectiné ou le hêtre sont menacées de disparaître sur les altitudes et les sols les moins bien alimentés en eau.

De nombreux chantiers de reboisements et de remplacements de ces essences locales sont entrepris en forêts publiques avec le financement de l'État (dans le cadre du plan de relance...); la tentation est grande pour les exploitants forestiers et parfois les gestionnaires de réaliser ces exploitations sur des surfaces importantes au détriment de la biodiversité et du paysage.

Le choix d'essences « résilientes » se fait parmi des essences locales plus méditerranéennes, sous forme d'îlots d'avenir qui serviront de test grandeur nature. Ce n'est pas simple pour le forestier de prévoir la vigueur et la résilience d'une essence nouvelle dans 50/60 ans. On doit se cantonner à de petites surfaces et surtout ne pas sous estimer le potentiel de résilience des essences déjà en place, l'arbre est un être vivant est parvient parfois à s'adapter aux changements climatiques.

En même temps, la forêt publique doit toujours répondre aux enjeux de la société d'aujourd'hui qui sont de plus en plus nombreux : climatique, économique, environnemental, sociétal, hygiénique... et le forestier s'emploie à organiser, réglementer, communiquer,

planifier ces missions et ces changements sur son territoire avec de très nombreux acteurs et interlocuteurs.

### **CGT Forêt se mobilise**

Dans ce contexte difficile, face à une direction qui applique une politique très mercantile, la CGT Forêt revendique le maintien des missions de service public, le maintien des postes de fonctionnaires affectés à ces missions au détriment des recrutements de contractuels.

Elle défend aussi le maintien des équipes d'ouvriers forestiers sur les territoires ruraux (c'est de l'emploi local) au détriment de la sous-traitance et de l'externalisation des travaux forestiers.

Elle s'investit aussi au niveau des sections dans la défense des personnels forestiers et des adhérents et leur apporte un soutien moral et juridique face à la hiérarchie et ses objectifs irréalistes de volume de bois à récolter ou de chiffre d'affaire à réaliser.

Pour autant elle apporte aussi son soutien aux forestiers contractuels toujours plus nombreux (plus d'un millier pour quatre mille fonctionnaires) et de moins en moins bien formés, avec la création d'un livret d'accueil.

Plus concrètement elle s'associe à d'autres associations et organisations syndicales via SOS Forêt par exemple pour lutter contre le développement des coupes rases, modifiant les critères d'attribution du label de traçabilité PEFC (gestion durable des forêts sans coupes rases).

Peu nombreux et de plus en plus dénigrée par la direction la CGT Foret sait qu'elle doit rechercher de nouveaux

adhérents (notamment chez les nouveaux arrivants contractuels notamment). Elle doit tenter via des intersyndicales de contrarier les orientations libérales et

l'attitude méprisante de la hiérarchie vis à vis des personnels techniques et administratifs en souffrance.

---

## *FNAF-CGT Intervention de Fabien Trujillo*

---

Permettez-moi de vous apporter le salut fraternel de notre Fédération et, au nom de sa direction, vous remercier de votre invitation et de l'opportunité que vous me donnez de m'exprimer dans vos débats.

J'ai lu avec attention votre document d'orientation. Dans un premier temps, je voudrais aborder, plus particulièrement, les nombreuses et grandes mobilisations contre la réforme des retraites. Les syndicats et les salariés de nos secteurs professionnels, comme ceux de l'INRAE, se sont grandement investis dans ces mouvements d'une ampleur inédite. Dans nos secteurs comme ailleurs, de nombreuses luttes continuent de se développer contre la réforme de la retraite, sur les salaires, les conditions de travail, l'emploi, les libertés syndicales. Des avancées se gagnent qui sont autant de grains de sable dans la machine du système capitaliste. La dureté de l'affrontement de classe, la virulence rarement égalée du patronat et du gouvernement contre les droits des salariés et des organisations syndicales, les conquits sociaux, les salaires, l'emploi, la protection sociale... la mise en cause des libertés individuelles et collectives, nous amènent à renforcer plus que jamais notre activité revendicative et de lutte pour

le développement de la mobilisation des salariés de nos professions sur leurs revendications quotidiennes et pour des perspectives de changement de société profond, progressiste et démocratique.

Nous partageons vos analyses. En effet depuis 2019, de nombreuses lois dont la loi de la transformation de la fonction publique, la loi de programmation de la recherche en 2020, la fusion INRAE IRSTEA... sont autant de coup porté à la recherche qui s'inscrit dans l'orientation politique du gouvernement de remise en cause des services publics, d'une baisse drastique du nombre de fonctionnaires remplacé par des emplois précaires et plus globalement des dépenses publiques au détriment de l'intérêt général. Cela aboutit à une privatisation de l'enseignement supérieur et de la recherche avec l'agent public, la dégradation du statut et des conditions de travail des fonctionnaires, une recherche aux ordres des besoins et attentes des entreprises privées.

Le programme France 2030 consacre 50 milliards à l'innovation contre un milliard pour la recherche dites à risques, comme vous le soulignez dans votre document. Le risque de cette

remise en cause des missions de la recherche publique, notamment en ce qui concerne l'environnement et l'écologie, interpelle face aux enjeux auxquels sont confrontés l'agriculture et plus globalement notre pays. Si effectivement, tout ne dépend pas de la recherche publique, mais surtout des choix politiques, les objectifs assignés à la recherche sont essentiels. L'innovation est définie comme fil conducteur, justifiant que celle-ci serait le passage obligé dans la recherche de solutions pour répondre aux défis biens réels auxquelles sont confrontés l'agriculture et l'alimentation mondiales. Ainsi, l'appel à l'innovation est-il le leitmotiv, à tel point que la recherche cognitive relève plus d'un supplément d'âme que de ce que devrait être l'orientation fondamentale d'un institut de recherche agronomique publique. Or, il ne peut y avoir d'innovation sans recherche cognitive. Nous avons exprimé cette position au CESE lors d'un avis sur l'innovation porté par la FNSEA.

Dans la même logique, la volonté de transformation des EPST en « agence de programmes » en est une autre illustration. Votre document met en avant qu'en organisant des programmes de recherche définis par l'État comme des «

défis sociétaux », supposés répondre aux aspirations de la société, il dénonce surtout l'aide de l'État apportée à la sphère économique, analyse que nous partageons.

De plus, la mise à disposition des moyens de l'institut permet au patronat, notamment de l'agroalimentaire, de se dédouaner et de se désengager de ses responsabilités concernant l'investissement dans sa propre recherche-développement. Pourtant l'efficacité de l'institut pourrait être tout autre si elle visait l'apport de connaissances par une véritable politique nutritionnelle, pour une alimentation saine et de qualité, pour des coopérations internationales solidaires. La recherche doit s'inscrire dans les orientations de la politique nationale de reconquête de notre souveraineté alimentaire.

La gestion publique voulant imposer une logique de résultats et définir des indicateurs de performance, les mesures visant à mettre en place une gestion de type privé participent d'une orientation politique assujettissant toujours plus la recherche publique, et agronomique en particulier, aux besoins des

transnationales et à la recherche de profits.

Nous réaffirmons, avec votre syndicat, le rôle essentiel que doit jouer l'INRAE dans le cadre d'une recherche fondamentale publique agricole et alimentaire qui doit s'inscrire dans les orientations d'une politique nationale de reconquête de notre souveraineté alimentaire, d'un type de développement agricole sauvegardant les ressources naturelles et l'environnement, de réponse aux besoins des populations en quantité et en qualité, de construction de coopérations internationales pour l'accès aux connaissances favorisant le développement des peuples.

Nous partageons vos analyses sur l'agriculture assujettie aux transnationales de l'agroalimentaire et de la grande distribution, sur les accords de libre échange qui actuellement ruinent les agricultures locales en organisant la mise en compétition des travailleurs à l'échelle internationale. Nous soutenons également vos appréciations portant sur les semences contre la brevetabilité du vivant et la privatisation des connaissances - et sur beaucoup de points comme par exemple, sur la

forêt, bien commun, et ses multi fonctionnalités, l'agroécologie, vos analyses et nuances que vous apportez sur des sujets concernant les circuits courts, l'alimentation certifiées bio et la consommation de viande

Je tiens à souligner la qualité de ce document et les questionnements et revendications qu'il porte.

Du chemin a été parcouru, il y en a encore beaucoup à parcourir au regard des défis qui nous sont posés dans nos secteurs professionnels. Mais l'activité syndicale et revendicative dans nos organisations fait qu'elle prend souvent le pas, ce qui est normal, sur la nécessité de se poser et prendre le temps de la réflexion sur des thèmes précis. Nous en avons besoin pour asseoir des ripostes cohérentes que nécessitent les enjeux qui nous sont posés, mais aussi pour construire la mobilisation des salariés et le rapport de force pour imposer des avancées sociales et progressistes, des politiques en rupture avec les stratégies de régressions sociales du patronat et du gouvernement.

Je souhaite pleins succès à votre 29ème congrès. Salut et fraternité à vous tous.

---

## *FERC SUP-CGT Intervention de Jean-Marc Nicolas*

---

Bonjour à toutes et à tous, et merci pour cette invitation à votre congrès.

C'est avec grand plaisir que je suis ici avec vous aujourd'hui, afin de continuer à avancer ensemble, dans un esprit fraternel et chaleureux. Je suis

ingénieur à l'Université de Lille, au Laboratoire d'Optique Atmosphérique, et Secrétaire général de l'Union nationale CGT FERC Sup des syndicats des Universités, Grandes écoles, Grands établissements comme le CNAM ou le Muséum, etc. Il

s'agit bien d'inscrire dans la durée le travail commun entre FERC Sup, INRAE, SNTRS et CGT CROUS, dans la continuité.

Car les attaques que nous subissons dans nos établissements respectifs depuis toutes ces années, et

dont le rythme c'est accéléré depuis 2007, sont communes, ou tout le moins de même nature.

Pourtant, les enjeux de notre travail sont de première importance, dans ce contexte de dégradation accélérée de l'environnement, conséquence de la prédation du capitalisme et de l'appétit sans fin des rentiers du système. Que ce soit les pollutions multiples, l'épuisement des ressources, le changement climatique ou la crise énergétique, il est urgent de changer de cap, et les nombreux résultats de la recherche publique apportent des solutions alternatives indispensables pour répondre aux besoins sociaux sur ces chemins à construire et à découvrir, et permettre cette bifurcation.

Il s'agit également, bien entendu, d'adosser en permanence l'enseignement supérieur à la recherche, pour former les scientifiques, ingénieurs, techniciens de demain, pour éclairer les esprits, pour émanciper les citoyennes et les citoyens. L'accès à l'enseignement supérieur s'est considérablement élargi en cinquante ans, il s'agit maintenant de pérenniser cette conquête, mais surtout de la consolider en arrachant enfin les moyens à la hauteur de ce changement, et en assurant l'égalité d'accès à ce service public pour tous et toutes. Nous en sommes loin... Depuis bientôt un siècle, l'ESR en France s'est développé sur un modèle original s'appuyant sur des universités et sur des organismes de recherche, le travail commun se faisant

souvent au sein d'Unités Mixtes, ou travaillent ensemble au quotidien tous les agents. Nous sommes attachés à ce modèle qui a montré sa pertinence, quand l'État assume ses responsabilités, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

En effet, le manque de moyens, la précarité, les baisses de salaires et les dégradations de nos conditions de travail ne sont plus acceptables : la pénurie de postes a atteint un niveau invraisemblable depuis le début du siècle. Non seulement les départs en retraites ne sont pas systématiquement remplacés, mais évoquer la possibilité de recruter des collègues supplémentaires pour répondre aux besoins grandissants relève presque aujourd'hui du blasphème contre la religion libérale ! S'y ajoute les effets indirects délétères des multiples réformes des retraites imposées dans la violence depuis 1993, 2003 pour le public. Les collègues sont contraints de repousser leur départ à la retraite de 4 à 5 ans selon les situations, limitant d'autant plus la possibilité d'entrer dans la carrière pour nos jeunes collègues. La précarité massive de 35 % dans l'ESR est malheureusement aussi bien partagée à l'INRAE que dans nos universités ou au CNRS. L'avenir de nos collègues contractuels est plus bouché que jamais. Quant aux rares élu·es titularisés, l'effondrement de 25 % du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000 conduit à un quotidien de plus en plus difficile. Après les cadences infernales au boulot,

de plus en plus de collègues sont condamnés à courir les boutiques et les produits low cost pour subvenir à leurs besoins sociaux. Pour retrouver notre niveau de vie de l'année 2000, qui n'ouvrirait pourtant à aucun d'entre nous les portes de la richesse, il faudrait revaloriser le point d'indice de 33 % ! Le pire de tout c'est quand les économies imposées pour continuer d'alimenter la rente touche à la santé et à la sécurité des travailleuses et des travailleurs. Ce jeu dangereux s'est tragiquement illustré à l'INRAE avec les infections au prion qui ont conduit à la mort de deux collègues ces dernières années.

Les restructurations permanentes, ensuite, ont désorganisé le travail et déstructuré en profondeur les collectifs de travail. La fusion INRA – IRSTEA que vous avez connu renvoi bien entendu aux dizaines de fusions d'universités et à leur prochaine transformation statutaire en Grand établissement, après l'intermède des « établissements expérimentaux ». Avec des Conseils d'Administration composés majoritairement de personnalités extérieures, c'est la collégialité universitaire qui est attaquée.

Les attaques contre nos statuts, encore, avec la loi de transformation de la fonction publique de 2019, relayée par la LPR en 2020 dans notre secteur : contrat de mission, chaire de professeur junior, recours « décomplexé » à l'emploi contractuel, sans plus de limites, fin du statut général avec sa codification dans un

nouveau code de la Fonction publique. Nous avons lutté ensemble contre ces reculs, dans la rue, dans les instances, en justice. Sans succès pour l'instant, mais une défaite n'est jamais définitive. Ni aucune conquête sociale, d'ailleurs ! Aujourd'hui, c'est le rapport du bon docteur Gillet qui est sur la table, et la ministre commence à y picorer ici et là ses prochaines attaques. D'autres attaques plus générales, sur nos retraites et notre sécu, ont conduit à la mobilisation historique de 2023, dont les fruits tardent à mûrir mais qui ne restera pas sans conséquence...

Ce sont enfin les atteintes au droit syndical. Depuis des années, les droits syndicaux au sein du ministère de l'ESR sont rabotés de plus de 60 % en usant d'un subterfuge scandaleux en considérant MEN et MESR comme un seul département ministériel, en dépit du bon sens (deux

ministres, deux CSA, etc.) Il serait urgent de reprendre le combat sur ce sujet, faute de quoi nous serons condamnés à partager la pénurie jusqu'aux prochaines élections professionnelles de 2026, ce qui ne va pas sans tension entre nos organisations...

D'ici là, il faudra continuer à renforcer le travail commun. Face à la multiplication des sollicitations, et face aux besoins de répondre toujours plus et mieux aux questions des collègues et à leurs besoins d'accompagnement, nous avons besoin de renforcer les espaces d'échanges, de collecte et de sédimentation, de construction de matériel commun aux organisations CGT de l'ESR. Cela se fait naturellement au sein de la FERC, de ses instances et de ses collectifs, en particulier le collectif ESR FERC. Au sein de la fédé, des cadres communs propres à l'ESR peuvent être imaginés. Comme par exemple

le travail commun INRAE-SNTRS-FERC Sup au moment de la fusion des grades d'IGR, ou encore la réunion cet été pendant deux jours des élus des trois instances du CSA MESR (CSA, FS-SSCT, Commission universitaire) et la création d'une liste d'échange commune aux trois instances...

Bref, notre engagement commun dans notre CGT est plus que jamais indispensable, pour défendre les intérêts communs des collègues et bien sur pour construire un ESR à rebours de la déconstruction imposée ces dernières décennies. Que cela se fasse fraternellement, et dans la bonne humeur, parce que le militantisme ne doit jamais se faire dans la souffrance, est bien sur indispensable.

Merci de votre attention, je vous souhaite à toutes et tous un bon congrès, des travaux fructueux, et vous présente le salut fraternel de la CGT FERC Sup.

---

## *FERC SUP-CGT Intervention de Jean-Marc Nicolas*

---

Le CIRAD est un EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial) qui a pour mission une recherche finalisée sur l'agriculture, et le développement, dans les pays en développement. Le financement par projet est substantiel depuis la création en tant qu'EPIC, et peut être intéressant, en particulier pour le partenariat.

Cependant, la subvention pour service public diminue en terme réels depuis au moins 25 ans, ce qui pose énormément

de problèmes. Le recrutement est devenu très difficile, il y a de plus en plus de surtravail, en particulier dans les services d'appui. La situation se dégrade depuis de nombreuses années, mais, à mon avis, un point de rupture a été atteint récemment, un indicateur étant par exemple, le nombre de démissions qui sont passées de 2 par an en moyenne à plus de 10.

Le CIRAD, en bon élève, a essayé de compenser la baisse de subvention par une augmentation des ressources

propres sur les contrats, avec une stabilisation à court terme, mais au prix de conditions de travail difficile, et du recrutement de contractuels pour faire face aux besoins lors de la réalisation des contrats, avec, parfois, des contractuels mieux payés que les permanents, par exemple sur des postes de chef de projet. Ces efforts ne se traduisent déjà pas forcément en évolutions salariales en raison du cadrage de Bercy sur nos salaires, qu'on combat, mais de toute façon, malgré cet effort, le CIRAD est de nouveau dans le

rouge. De plus, n'avoir que l'argent comme objectif pour les choix des contrats et essayer d'en faire le plus possible pose de nombreux problèmes. Outre le temps perdu à chercher l'argent, on se retrouve à faire, en plus des projets intéressants choisis, ce qui reste, heureusement, la norme, des projets douteux par exemple sur du soutien aux pesticides dans des filières qui appartiennent au dictateur local dans une unité sur l'agroécologie.

D'autres évolutions posent question au CIRAD, par exemple les changements dans la direction, les personnes venant de plus en plus du privé et hors recherche plutôt que de la recherche, ce qui n'est pas anodin. L'externalisation des services se poursuit. Enfin, même si les textes ne changent pas, des demandes venues de l'Etat sur une évolution de la mission du CIRAD qui devrait être plus au service des entreprises française qu'au

service du développement percole dans l'institut. Auparavant, quand on faisait un contrat d'expertise pour des entreprises françaises sur un sujet France/Europe, le CIRAD n'était pas mis en avant, car c'est en dehors de ses missions, désormais ce qui est relayé par la direction, plutôt par la bande, est qu'il faut le communiquer très largement. Ce changement de mission va, entre autres, poser d'importants problèmes de sens du travail pour le personnel.

En plus de ces évolutions, assez similaires à ce qui a été décrit pour l'INRAE, ou l'ESR (Enseignement Supérieur et la Recherche) et pour les services publics en général, le CIRAD est également affecté par les évolutions de la situation géopolitique, en particulier en Afrique de l'Ouest, qui rendent impossible la recherche partenariale. C'est déjà une situation difficile, et en plus, il a pu se superposer des

demandes directes de l'exécutif français à la direction du CIRAD de faire revenir en France les personnels, en rétorsion diplomatique, et que la direction du CIRAD, un organisme pourtant théoriquement indépendant, a immédiatement relayé.

Au niveau de l'actualité syndicale, l'année dernière a vu le départ d'une mobilisation importante sur les salaires, en intersyndicale, avec un jour de grève très suivie, ce qui est assez nouveau au CIRAD. La mobilisation contre les retraites a aussi été bien suivie. La mobilisation pour les salaires a au moins permis d'éviter l'individualisation des salaires et primes qui commençait à être en question, et a également permis d'avoir des augmentations de salaires identiques pour toutes et tous, qui favorisent les bas salaires plus qu'une augmentation proportionnelle.

---

## *Union locale CGT Montpellier Myriam Rivoire*

---

### **1 — Adhésions dans l'Hérault**

Mobilisation des retraites qui a redonné une visibilité importante au mouvement syndical et à la nécessité de s'organiser collectivement.

Sur l'Hérault, on a dépassé la barre des 900 adhésions depuis le début de l'année.

Dans le débat, comment ne pas perdre les nouveaux et nouvelles syndiqué-es ? Souvent qui arrivent au syndicat car besoin dans la boîte ou mobilisation nationale (comme celui des retraites).

Une des réponses est la formation.

Pour pouvoir intégrer rapidement les nouveaux et nouvelles syndiqué-es, cela passe aussi par la formation à l'arrivée dans le syndicat (le stage S'impliquer dans la CGT) car c'est important qu'ils soient intégré-es dans le fonctionnement collectif du syndicat. Mais aussi par les formations dans les unions locales (participer à la vie de la CGT et autres formations) et les unions départementales (Niveau 2 et autres CSE, CSSCT).

### **2 — Luites victorieuses**

#### **2.1 — Nephrocare sur les conditions de travail**

Le 26 juillet avait débuté un conflit sur le centre Nephrocare de Castelnau le lez ( pB condition de travail et mise en danger des patients)

Ce mouvement social était motivé par les conditions de travail dégradées et une mise en danger des patients.

Après une négociation intense ce jour, la direction a capitulé et a accepté la quasi totalité



des revendications du syndicat CGT

Au vu du rapport de force installé ( 90% de gréviste) et des des réquisitions de la préfecture la direction a accepté en plus le versement d'une prime de 320€ et le paiement de l'intégralité des jours de grève.

2.2 — Centre dialyse Sète sur salaires

Grève le 12 octobre

Les revendications étaient :

\* Une revalorisation des tickets restaurant à 9 euros (actuellement à 7 euros)

\* Une valorisation de l'ancienneté non proratisée par tranche de 5 ans via une prime (soit 10<sup>[SEP]</sup>ans 15 ans 20 ans)

\* Un treizième mois

\* Une revalorisation de 10% du salaire brut<sup>[SEP]</sup>

2.3 — GIHP condition de travail et salaires

Grève le 6 octobre

Revendications : 1/ La prime de fin d'année<sup>[SEP]</sup> 2/ L'engagement sur le montant de la PPV qui sera versée l'année prochaine 3/ La revalorisation globale des salaires 4/ Les revendications portés lors des NAO

### 3 — Luttes en cours

ONET —> grève illimitée depuis le 15 septembre sur les conditions de travail et les salaires

Assurance-chômage intermittents pôle emploi —> Plusieurs mouvements avec une journée de mobilisation ce jeudi 9 novembre

CONTRE LA CASSE L'ASSURANCE CHOMAGE,

CONTRE FRANCE TRAVAIL ,

CONTRE LA CASSE & LA PRIVATISATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

Auchan —> Groupe qui exerce une pression énorme sur les délégués CGT et qui fait tout pour dégager la CGT dans les entreprises. Convocation et CSE exceptionnel pour

licenciement (les 25 et 26 octobre)

Fret —> Mouvement des cheminots

Le Fret ferroviaire ne peut plus être une des alternatives face à la route, elle se doit d'être incontournable.

Nous demandons que Fret SNCF soit déclaré « D'utilité publique et environnementale » Face aux enjeux climatiques.

### 4 — Élections en cours

Cycle électoral très important avec le renouvellement des CSE et plus de 400 entreprises qui renouvellent leur CSE depuis septembre et jusqu'à mars 2024 avec un double enjeux : implantation de la CGT dans l'entreprise quand elle n'y est pas et son renforcement quand elle y est, et également la représentativité de la CGT.

De grosses boîtes ont leurs élections cette semaine : MINES-ÉNERGIES / PÔLE EMPLOI / CAF URSAAF / ORANGE / GALERIES LAFAYETTE / EIFFAGE / CAPGEMINI

---

## SYAC CGT Pablo Granda

---

Tout d'abord, je tenais à remercier la CGT INRA de nous avoir invité à son congrès et dire que c'est toujours un plaisir de partager ces moments de discussion avec vous.

Lors de votre dernier congrès à Angers, le camarade Jean Charles VALLETTE m'avait demandé comment nous envisagions de travailler avec vous. Je lui avais répondu que, sur certains dossiers, nous le

faisons déjà. S'il était là (je me permets d'avoir une pensée fraternelle pour lui) je lui dirais que nous continuons nos collaborations.

Le SYAC CGT est un syndicat multi catégoriel puisque nous syndiquons toutes les catégories de fonctionnaires ainsi que les nombreux contractuels (qui occupent plus de 30% des postes) qui se trouvent sur le périmètre du Ministère de l'Agriculture. Mais

aussi multi sectoriel – services déconcentrés (DDI, DDCSPP, DRAF, DREAL), Administration centrale, IFCE (les anciens Haras Nationaux), l'ANSES (sur la partie statutaire), l'Enseignement technique Agricole et l'Enseignement Supérieur agricole (12 établissements sur la France) dont je fais partie.

Sur cette dernière composante, nos liens avec les camarades de

la CGT INRA se font à différents niveaux :

- au niveau des instances, le CNESERAAV, l'IAVFF et certains CA d'établissements

- sur certains dossiers qui menacent le statut de la Fonction Publique : le dossier SACLAY avec le déménagement des sites parisiens d'AgroParisTech et les agents INRA qui sont dans ses différentes UMR, et les COMUES où nous avons vous et nous des agents concernés

Par ailleurs, il nous faut renforcer nos actions en

commun sur des dossiers comme le RIFSEEP et la Précarité, en nous appuyant sur les possibles collaborations et synergies, ainsi qu'en nous servant de l'appui des autres secteurs de notre syndicat et de vos sections syndicales.

Sur le RIFSEEP, nous devons nous servir de la forte mobilisation que vous avez initiée avec les agents INRA (Chercheurs et ITA). Nous ne pouvons que nous féliciter de cette mobilisation que a permis un arrêt même temporaire de la mise en place de ce dispositif (puisqu'il ne sera pas mis en

place en janvier 2017 comme prévu initialement)

Nous partageons votre analyse quant à ce dispositif qui s'appuie sur une soi disante méritocratie, et qui, en plus des débats et des frustrations qu'il va susciter chez les agents n'est là que pour détruire les fondements du statut de la Fonction publique : « A grade égal, salaire égal »

Restons vigilants et mobilisés, nous avons un certain nombre de luttes à gagner ensemble !

---

## *SUD RECHERCHE EPST Bernard Rolland*

---

« Bonjour aux camarades de la CGT INRAE et merci pour l'invitation à votre congrès.

Après Carcans en 2019, c'est un plaisir pour nous de revenir à Sète au Lazaret où s'était tenu mi-mars le congrès de SUD Recherche. En pleine mobilisation contre l'inique réforme des retraites, nous avons participé aux manifestations intersyndicales sétoises et au blocage d'un dépôt pétrolier de Frontignan.

Tout d'abord notons le contexte inédit de notre environnement de travail qui a connu probablement plus de bouleversement ces trois dernières années qu'en 30 ans : fusion IRSTEA – INRA, covid et confinements successifs, très fort rétrécissement de la représentation du personnel (loi Dussopt), inflation non compensée dans nos salaires, difficultés de recrutement par défaut d'attractivité, télétravail massif,... Sur le télétravail, SUD a été le seul syndicat à s'abstenir lors du vote des

notes de service en CT. En effet, beaucoup de collègues en travail posté (expérimentation, laboratoire, activités de terrain, maintenance...) ne bénéficient pas de ce « progrès », qui n'est donc pas partagé par toutes et tous. SUD demande la possibilité de tester dans toute la France la semaine de 4 jours pour les exclu-es du télétravail, même si cette option est imparfaite.

Nous avons partagé et nous partageons avec la CGT INRAE des combats communs. A l'INRAE, les syndicats qui conçoivent l'action syndicale comme une forme de lutte sont majoritaires, si on se base sur les résultats des dernières élections professionnelles : CGT, SUD et FO ont totalisé 54.2% des voix au scrutin pour le CSAE en décembre 2023. Un résultat appréciable, même si la baisse de la participation au scrutin, dans un établissement où historiquement nous votions beaucoup, nous attriste et nous interpelle. D'autant

qu'en CAP la participation augmente à 55% chez les CR-DR, quand elle chute chez les TR et surtout chez les AT, avec seulement 27% de votes alors que ce taux était de 48% en 2018 avec scrutin à l'urne !

Nous vous le redisons ici, au congrès de la CGT INRAE : à chaque fois que nous pourrions avancer en intersyndicale pour défendre les intérêts des personnels, nous le ferons. Ainsi sur le centre de Rennes, où je travaille depuis 30 ans, nous poursuivons une pratique intersyndicale initiée par Patrick Gestin et André Mouton. Le personnel y est attaché.

Dans une vision d'engagement social plus large, il existe des appels nationaux communs à l'Union syndicale Solidaires et à la CGT, comme ce fut le cas pour la marche unitaire contre les violences policières (25 septembre) et pour le mot d'ordre « Halte au massacre à Gaza » (3 novembre). Nous vous proposons ici de valider le

principe d'une alternance dans l'envoi à tout le personnel INRAE des messages, avec les deux organisations en en-tête.

Créé en 2003, et initié dès 2001 à l'INRA de Rennes, notre syndicat essaie de marcher sur ses deux jambes : défense des conditions de travail ET recherche publique utile au bien commun. Comment nos recherches peuvent-elles contribuer à aider à ce que la planète reste vivable pour les êtres humains ? Comment combattre efficacement le productivisme agricole qui conduit à l'effondrement des ressources naturelles et proposer des alternatives mises au point par le service public de recherche ? Récemment nous avons participé à la mobilisation contre l'aberration écologique des mégabassines et nous soutenons les Soulèvements de la Terre. Sur les NBT, les « nouveaux OGM », nous demandons à la DG l'organisation d'un débat ouvert à l'INRAE. A l'heure où on végétalise les immeubles et où on artificialise les champs, l'agriphotovoltaïsme nous inquiète. Il y a trois ans, lors de la réflexion sur le schéma stratégique INRAE 2030, nous avons partagé les interrogations du livre de Bruno Latour, Où atterrir ? Nous défendons une réelle transition agroécologique à l'INRAE pour une planète vivable pour toutes et tous, avec un travail suffisamment rémunérateur et porteur de sens.

Mais récemment, le triptyque « numérique, génétique, robotique », porté par Marc Fesneau, ministre de

l'agriculture complètement aux ordres de la FNSEA, est venu percuter l'orientation agroécologique. Le ministre de l'agriculture de Jacques Chirac, François Guillaume, ancien président de la FNSEA, était plus nuancé ! La méthode politique est du réchauffé qui n'est plus en phase avec les attentes des salarié-es et des citoyens et citoyennes. Le plus n'est pas forcément le mieux. Quelle est en 2023 notre vision du progrès ? Le temps est venu pour que le service public de recherche rééquilibre son investissement dans les alternatives en agriculture, environnement et alimentation. Nous ne pouvons plus attendre !

Nous espérons que plus personne n'en doute aujourd'hui, en dehors des puissances financières qui refusent aux peuples les nécessaires changements des pratiques économiques. Nous citons ici le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors de l'ouverture de la 15ème Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique à Montréal, le 6 décembre dernier : « La déforestation et la désertification transforment des écosystèmes jadis florissants en déserts. Nos terres, nos eaux et notre air sont empoisonnés par les produits chimiques et les pesticides, et étouffés par les plastiques. [...] Les modes de production et de consommation non durables font grimper en flèche les émissions et causent la dégradation de nos terres, de nos mers et de notre air. Oublions les rêveries de certains milliardaires – il n'y a

pas de planète B. Les multinationales remplissent leurs comptes en banque en épuisant les ressources naturelles de notre planète. Les écosystèmes sont devenus les jouets du profit. Par son appétit insatiable de croissance économique incontrôlée et inégalitaire, l'humanité est devenue une arme d'extinction massive.”

Il nous faut agir sur tous les fronts : front social, front économique et front environnemental. Nous pensons que les mots d'ordre suivants feront écho aux revendications de votre syndicat :

- Défendre des conditions de travail et de rémunération dignes, protéger les plus précaires et créer du lien grâce à l'action sociale
- Développer une économie circulaire protectrice de l'environnement.
- Renforcer une science participative et des recherches engagées dans la construction d'un monde habitable pour les générations futures.

Renforcer une recherche publique engagée et désintéressée au service des citoyens et citoyennes d'aujourd'hui et de demain représente une lutte à mener activement, tant la politique actuelle de la recherche est engagée vers l'innovation économique, la compétition entre chercheurs et entre laboratoires, le montage de systèmes de pilotage de la recherche très descendants et sujets aux modes et aux intérêts industriels qui mobilisent des moyens qui devraient être attribués de

façon récurrente aux laboratoires, et devraient servir à rémunérer des personnels de recherche fonctionnaires qui pourront s'engager sur le long terme.

Concernant les victimes souvent invisibles des expérimentations, au-delà des décès aujourd'hui reconnus de 2 collègues, nous n'avons à ce jour aucune certitude d'un suivi médical pour toutes les personnes ayant travaillé sur les prions infectieux. Et nous savons qu'au sein des équipes expérimentales des collègues en charge de traitements pesticides, en fin de carrière ou retraité-es, développent aussi des maladies qui tardent à être reconnues comme professionnelles. Nos deux syndicats sont ensemble dans ce difficile combat face à un employeur et une législation peu coopérants.

Concernant la politique sociale et le salaire différé à l'INRAE, SUD porte deux revendications et une réflexion :

- L'adhésion de droit à l'ADAS : que toutes et tous les salarié-e-s de l'établissement soient membres de droit et puissent accéder à l'ensemble des prestations sociales sans discrimination.

- L'augmentation du budget INRAE pour l'action sociale, à destination en priorité des plus précaires.

Une proposition est de réfléchir ensemble sur une évolution de la structure ADAS vers un CAES (Comité d'action et d'entraide sociales), comme au CNRS ou à l'INSERM : les syndicats de l'INRAE y sont, si nous avons bien compris, très majoritairement favorables.

En conclusion, nous souhaitons partager avec vous une interrogation récurrente sur la perception des appels intersyndicaux à la grève. Dans la grande majorité des situations, ils sont peu, voire très peu suivis par le personnel INRAE. Nous observons que même les adhérentes et adhérents de nos syndicats n'y répondent pas forcément. Que faire ? Quels critères nous donnons-nous, a priori comme a posteriori, pour analyser l'apport de ce mode d'action à nos luttes ? C'est une question difficile, souvent embarrassante, nous vous la posons avec franchise comme nous nous la posons au sein de notre syndicat.

Nous vous souhaitons un fructueux congrès. »